

Êtes-vous prêt pour toute éventualité ?

Nous aspirons tous à la retraite idéale. Cependant, à partir de l'âge de 25 ans, votre probabilité de contracter une maladie grave avant 65 ans se situe à 24%, en moyenne. Votre risque de décès, est de 13%, en moyenne.

Ainsi, en souscrivant à un plan financier qui inclut votre retraite et pallie aux imprévus, vous vous assurez de conditions de vie optimales².



¹ Source : Munich Re Group 2004

² Les renseignements présentés ont été obtenus de sources que nous estimons fiables mais ils ne sont pas garantis par nous et peuvent être incomplets. Les opinions exposées n'ont pas été approuvées et ne sont pas endossées par Investia Services Financiers Inc. Le présent site Web ne doit pas être utilisé à des fins de sollicitation dans un territoire où ce représentant d'Investia n'est pas inscrit.